

“Des résidences itératives entre Parcs et Région.”

Une dynamique qui se construit dans le temps

Depuis 2021, les Parcs naturels régionaux du Grand Est et la Région expérimentent ensemble une autre manière d'aborder les projets d'aménagement.

Plutôt que de dérouler des procédures figées, ils ont choisi **d'avancer par essais successifs**, en laissant une place centrale à l'observation, au terrain et à l'ajustement.

Les **résidences d'architecture et de paysage**, initiées par les Parcs avec l'appui de la Région, constituent le premier socle de cette démarche.

Elles offrent aux communes un temps à part, en amont des projets : comprendre un lieu, tester des idées, associer habitants et élus, sans chercher à produire immédiatement un projet abouti.

Très tôt, ces résidences ont été pensées comme **des expériences à partager**. Ce qui est tenté ici est discuté ailleurs, ce qui fonctionne circule, ce qui pose question est retravaillé collectivement.

Autour des résidences se sont ainsi construits des **temps communs d'apprentissage** : plénières inter-Parcs, Livre blanc, carnets de restitution, résidence des résidences, exposition...

La Région a pris part à l'ensemble de ces moments, qui ont joué un rôle décisif dans la diffusion des idées et l'évolution des méthodes. C'est dans ce va-et-vient permanent entre terrain et échanges collectifs qu'a émergé, pas à pas, une culture commune du projet, portée conjointement par les Parcs et la Région.



La Région
Grand Est

initier
créer
innover

fiche
03

édition 26

Des allers-retours fertiles entre expérimentation et diffusion

* Les résidences PNR : un terrain d'exploration partagé

[En savoir plus](#)

Portées par les Parcs, les résidences reposent sur un **appel à candidatures spécifique pour chaque site**, afin de constituer des équipes en prise directe avec les réalités locales.

Pendant plusieurs semaines, ces équipes s'installent sur place, observent, discutent, dessinent, testent. Elles travaillent avec l'existant, les usages, les ressources locales, et avancent par hypothèses plutôt que par certitudes.

Mais l'apprentissage ne s'arrête pas à l'échelle de chaque commune.

Les enseignements tirés de chaque résidence sont régulièrement **mis en commun**, confrontés à d'autres situations et discutés collectivement lors des temps inter-Parcs, avec la Région.

Ce va-et-vient constant contribue à faire émerger une **culture partagée du projet**.

* Quand la Région s'en inspire

[En savoir plus](#)

À partir de ces échanges, la Région choisit de **s'inspirer à son tour** des résidences PNR pour intervenir hors territoires de Parc, dans un souci d'équité territoriale.

Elle met en place son **propre programme de résidences d'urbanisme durable**, complémentaire de l'action inter-Parcs, tout en restant partenaire des temps d'apprentissage collectif.

Les modalités diffèrent - la Région contractualise avec un **bureau d'études unique**, chargé de l'animation et de l'AMO - mais l'esprit reste le même : donner du temps au projet, tester avant de figer, faire avec les habitants.

Villemoiron-en-Othe & Fontvannes : une idée qui circule

Dans la continuité de ces échanges, la Région choisit de tester une approche similaire sur deux de ses résidences d'urbanisme durable, en 2025, à Villemoiron-en-Othe et Fontvannes.

Menées hors territoire de Parc, ces expériences ont vocation à être partagées à l'échelle régionale. Elles nourrissent aujourd'hui la réflexion autour d'un **dispositif régional pérenne**, dont la reconduction est à l'étude.

En 2026, ce principe est reconduit sur d'autres sites, confirmant l'intérêt de cette approche issue des résidences.



© Nicolas Julien

Soultzbach-les-Bains : un pas de côté qui change la méthode

Lors de la résidence menée à Soultzbach-les-Bains, un pas supplémentaire est franchi.

L'équipe propose de **passer du temps d'étude au temps du faire**, en mettant en place un **atelier de préfiguration grandeur nature** dans l'espace public.

Cette initiative ne visait pas à préfigurer un projet définitif, mais à **éprouver des hypothèses** : tester des usages, observer les réactions, nourrir le débat autrement que par le dessin ou le discours.

Ce moment de fabrication collective a permis de lever des doutes, de préciser des intentions et de rendre tangibles des choix encore abstraits.

Présentée et discutée lors des temps collectifs inter-Parcs, cette expérience a marqué les esprits.

Elle a montré qu'un temps court, centré sur l'action, pouvait devenir un outil à part entière de la résidence, venant enrichir la palette des méthodes existantes.

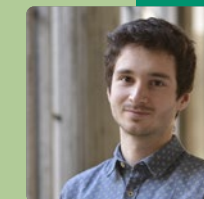
[En savoir plus](#)



© Thomas Urpke



© Nicolas Julien



Nicolas Julien, Atelier Incipit en charge des résidences d'urbanisme durable de la Région Grand Est

« En octobre 2025, nous avons accompagné deux communes voisines de l'Aube, Fontvannes et Villemoiron-en-Othe, dans une démarche inhabituelle : lancer leurs projets d'aménagement de l'espace public par des chantiers participatifs grandeur nature.

À Fontvannes, habitants et enfants ont construit un banc-ponton courbe de 15 mètres qui évoque un futur cheminement à travers le marais, pour relier le centre-bourg à l'école.

À Villemoiron, une immense table de 21 mètres serpente le long de la Nosle, destinée aux pique-niques et aux événements communaux. Les deux réalisations utilisent du chêne du Pays d'Othe, ancrant ces aménagements dans le territoire.

Notre rôle d'AMO ? Concevoir les dessins, puis basculer en mode artisan : fournir l'outillage, les protections, transmettre les techniques traditionnelles du travail du bois. Les communes ont financé le matériau, les habitants ont construit.

Au-delà des objets réalisés, ces chantiers ont permis au plus grand nombre de prendre part activement à l'aménagement de leur espace public, de découvrir des savoir-faire et, pour certains, de susciter des vocations. Malgré la pluie, la fierté collective n'a pas faibli. »

Apprendre ensemble, dans la durée

Si les résidences constituent le point d'entrée du dispositif, **l'essentiel de l'apprentissage s'est joué dans les temps collectifs qui les entourent.**

À mesure que les expériences se sont accumulées, Parcs et Région ont fait le choix de mettre en commun les enseignements, de les discuter et de les confronter. Plénières inter-Parcs, **résidence des résidences**, carnets annuels, élaboration d'un livre blanc...

Ces moments ont permis de prendre du recul, de faire circuler des intuitions, parfois encore fragiles, avant qu'elles ne deviennent des méthodes.

La Région a pris part à l'ensemble de ces temps comme **partenaire engagé dans l'apprentissage collectif.**

C'est dans ces échanges réguliers que se sont construites les passerelles entre résidences PNR et actions régionales.

En 2026, Parcs et Région poursuivent ce dialogue autour d'un objectif partagé : **faire évoluer leurs programmes respectifs sans les confondre**, en affirmant leurs spécificités et en mutualisant ce qui peut l'être.



© Nicolas Julien

ICI, les résidences racontent moins un dispositif qu'un processus d'apprentissage continu, fondé sur l'essai, la reprise et la collaboration. Une dynamique construite à deux voix, appelée à se poursuivre.